

Bellevue

Votre mairie vous informe

n°63 - Juin 2023

P. 4 – Finances

Des comptes positifs

P. 8 – Route de Lausanne

Dernière étape du chantier

P. 12 – Sport

Nouvelle saison pour Sport à Gitana



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Editorial



Bernard Taschini
Conseiller administratif

Chères et chers Bellevistes,

Pour une commune riveraine du lac, les projets en lien avec le Léman revêtent un caractère particulier. En préambule, je tiens à rappeler que le lac est un espace public cantonal et c'est donc le canton qui conduit tous les projets d'aménagement sur l'eau ou à proximité.

Pour illustrer mon propos, il faut savoir que la Commune est propriétaire de la parcelle de Port-Gitana depuis la route jusqu'au petit muret au bas de la propriété. L'espace engazonné au-delà du muret, la grève, le rond dans l'eau et l'accès au débarcadère font partie du domaine public cantonal. Les projets sont conduits par l'office cantonal de l'eau avec lequel nous collaborons étroitement et qui multiplie ses efforts pour offrir à la population des aménagements de qualité et des espaces agréables.

Le premier projet concerne le réaménagement de la plage Gitana. Le rond, apprécié tout particulièrement des enfants, sera surélevé pour permettre une meilleure circulation de l'eau et réduire ainsi le risque de puces de canard. Le niveau du sol ne sera pas modifié, mais s'agissant d'un milieu naturel, il est impossible de garantir une profondeur constante pour les baigneurs (niveau d'eau fluctuant, instabilité du fond, etc.). Une nouvelle signalisation sera d'ailleurs installée sur le site. Au fil des ans, les usagers ont constaté que les vagues

poussent les cailloux vers la rive, ce qui réduit sensiblement la surface de la plage et accentue la pente qui n'est plus très agréable pour les usagers. Des travaux lacustres seront entrepris l'an prochain pour réduire l'impact naturel des vagues et remettre ainsi la grève en pente douce.

Un autre projet concerne le débarcadère de Port Saladin. Celui-ci n'est plus aux normes actuelles et certains matériaux utilisés doivent être remplacés, car ils sont pollués. En principe, l'hiver prochain, le débarcadère sera démonté pour être reconstruit selon les standards actuels tout en conservant son aspect. Il sera également élargi, notamment pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, le projet le plus important se situe au Vengeron puisqu'un tout nouveau port et une plage seront aménagés. Le canton n'a pas lésiné sur les moyens puisqu'un crédit de 55 millions a été voté par le Grand Conseil. Comme vous avez certainement pu le lire dans la presse, un espace portuaire pour les entreprises lacustres y verra le jour. Une nouvelle base de loisirs et des infrastructures nautiques de qualité sont également prévues à savoir : rampes de mise à l'eau pour les bateaux et les planches à voile, une école de voile, une buvette, des vestiaires, des sanitaires publics, etc. Quant à l'accès à l'eau, une grève remplacera l'enrochement actuel.

Actuellement, entièrement enterrée depuis la construction de l'autoroute au début des années 60, l'embouchure du Vengeron sera renaturée. Il faut savoir qu'à l'époque, la route était très proche du lac à cet endroit et qu'un pont permettait de franchir le Vengeron. Pour l'anecdote, cette proximité a même donné des idées au dessinateur Hergé lorsqu'il a imaginé son album « L'affaire Tournesol ». À noter que deux îles, dont une de grande envergure,

seront aménagées pour former des milieux naturels lacustres favorables au développement de la faune et de la flore aquatiques. Il faudra faire preuve de patience avant de pouvoir profiter des nouveaux équipements puisque l'accès au public à la zone de baignade est prévu au plus tôt pour la belle saison 2026. En attendant, vous retrouverez quelques images du projet dans le présent numéro.

De son côté, la Commune prévoit d'offrir aux usagers du lac de nouvelles installations à Port-Gitana, dont des vestiaires, des douches et des nouveaux sanitaires. Quant à l'accès au Vengeron, la Commune projette de réaliser une passerelle au-dessus de la route de Lausanne qui reliera directement le quartier de Champ-du-Château au futur espace de loisirs.

Dernier projet concernant le lac, mais développé cette fois-ci par un groupement de douze Communes avec des acteurs privés: la Voie Bleue. Il s'agit d'une nouvelle navette lacustre opérée par la CGN et reliant Corsier-Port à Port Saladin. L'objectif est d'éviter aux pendulaires de prendre leur véhicule privé et d'engorger les routes communales.

La principale inconnue concernant ces projets est leur date de réalisation. En effet, tant les nouveaux aménagements du Vengeron que la dépollution du débarcadère sont bloqués par des oppositions. Et, il y a quelques années un habitant, par ses multiples oppositions, avait retardé un projet communal de près de cinq ans. Espérons qu'il ne sera pas de même pour les projets en question.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été. ■

Administration communale

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL

Le Conseil municipal s'est réuni pour la vingtième fois de la législature.

Le Conseil a procédé :

- Au renvoi en commission des finances des comptes annuels 2022 et leurs annexes dans leur intégralité,
- Au renvoi en commission des finances du rapport des comptes et de la gestion 2022 de la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements,
- Au renvoi en commission des finances, pour information (art. 20 RALAC, al. 3), des comptes 2022 des groupements dont la Commune est membre :
 - Groupement intercommunal Stade Marc-Burdet (GISMB)
 - Groupement intercommunal pour la crèche (GIC)
 - Groupement intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB)
 - Groupement intercommunal de compostage de la Rive Droite (GICORD)
 - Organisation régionale de protection civile de Valavran (ORPC Valavran)
- Au renvoi en commission des finances des comptes et du rapport de gestion 2022 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois,
- À l'adoption, à l'unanimité, de la motion « Pour une offre culturelle pour les jeunes Bellevistes »,
- À l'adoption, avec deux abstentions, de la résolution « Pour un développement raisonné et raisonnable de la Rive Droite ! »,
- Au traitement d'un dossier de naturalisation. ■

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI

Le Conseil municipal s'est réuni pour la vingt-et-unième fois de sa législature. Les décisions prises ont pour délai référendaire le 26 juin 2023 et ont été adoptées à l'unanimité :

- Délibération relative à l'approbation des comptes annuels 2022 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2022,
- Délibération relative à l'approbation des crédits d'engagement complémentaires clôturés en 2022 et les moyens de les couvrir,
- Délibération relative à l'approbation du rapport des comptes et de la gestion 2022 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements,
- Délibération relative à l'approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2022 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois. ■

RÉFÉRENDUM ET INITIATIVE COMMUNALE OU CANTONALE

Pour aboutir, les instruments de démocratie directe ci-dessous nécessitent le nombre de signatures suivant :

- référendum ou initiative communale : 392 signatures*
- initiative populaire constitutionnelle cantonale : 8 219 signatures
- initiative populaire législative cantonale ou référendum cantonal : 5 479 signatures

Pour davantage d'informations, merci de vous adresser au service cantonal des votations et élections.

*Sur l'ensemble des électeurs que compte la Commune (comprenant les habitants étrangers majeurs résidant en Suisse depuis plus de huit ans et domiciliés à Bellevue au moment de la dépose des signatures). ■

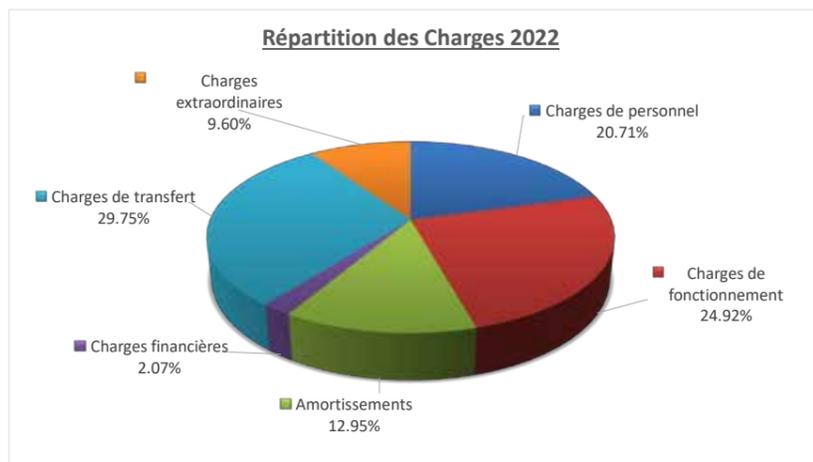
FINANCES 2022 : LES ANNÉES SE SUIVENT ET SE RESSEMBLENT

À la fin de l'exercice comptable 2022, la Commune de Bellevue a présenté un résultat positif de 4 353 919.- CHF alors que le Conseil municipal avait voté un budget déficitaire de 1 436 346.- CHF.

Comme le montre le tableau ci-dessous, cet écart provient principalement de revenus fiscaux supplémentaires, ainsi que de la réévaluation du patrimoine immobilier qui intervient tous les cinq ans. En l'occurrence, plusieurs bâtiments, ainsi que divers terrains constructibles appartenant à la Commune ont fait l'objet d'une réévaluation à la hausse.

Concernant les charges de fonctionnement, y compris les charges financières, elles se sont élevées à 16 216 011.- CHF soit 283 826.- CHF de moins que le budget. Cependant, les charges dépassent le budget en raison de charges extraordinaires liées à des amortissements complémentaires votés par le Conseil municipal.

En définitive, l'année 2022 est une année saine et positive pour les finances communales. Les perspectives sont donc réjouissantes pour l'avenir et en particulier au regard des investissements prévus pour continuer à préserver la qualité des prestations publiques auprès des habitants. ■



Désignation	Budget	Solde Compte	Ecart
Charges de fonctionnement	14 277 272.16	14 142 491.08	134 781.08-
Charges financières	2 222 565.28	2 073 520.27	149 045.01-
Charges extraordinaires	0.00	1 537 181.52	1 537 181.52
Charges	14 528 133.16	16 010 605.82	1 482 472.66
Revenus fiscaux	11 222 889.00	15 339 771.93	4 116 882.93
Taxes et autres revenus	1 059 705.00	1 304 147.16	244 442.16
Revenus financiers	809 193.00	3 720 606.01	2 911 413.01
Revenus	13 091 787.00	20 364 525.10	7 272 738.10
Résultat	1 436 346.16-	4 353 919.28	5 790 265.44

ANNE-CATHERINE HURNY EST LA MAIRE DE BELLEVUE



Le 1^{er} juin est un signe de changement au sein des Communes genevoises. Jusqu'au 31 mai 2024, la fonction de maire sera assurée par Anne-Catherine Hurny, qui succède à Mylène Schopfer Sandoz. ■

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL 2023-2024

Chaque année, le Conseil municipal procède à l'élection des membres du bureau. Ce dernier est notamment chargé de préparer les séances de l'organe délibératif. Lors de la séance du 9 mai, les conseillers municipaux suivants ont été élus par acclamation pour l'année 2023-2024, soit du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024 :



Anne Thorel Rügsegger (BDA), présidente



Jean-Marc Carrillo (PLR), vice-président



Raymond Bovo (UDC), membre



Jean-Daniel Viret (PDC Bellevue), membre

MIEUX CONNAÎTRE VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE : LES SERVICES TECHNIQUE, BÂTIMENTS, EXTÉRIEURS, DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉCHETS ET SÉCURITÉ SE DÉVOIENT

Le service technique gère principalement les projets de travaux publics et d'entretien sur la Commune. Il est également compétent dans le suivi et la mise en œuvre de projets d'aménagement de l'espace public. D'un point de vue organisationnel, la direction du service technique supervise les trois services présentés ci-dessous.

Le service des espaces extérieurs assume l'entretien des espaces verts tout au long de l'année. Été comme hiver, l'équipe de la voirie maintient les routes, les chemins, les trottoirs et les pistes cyclables propres.

Le service du développement durable, des déchets et de la sécurité pilote et coordonne la politique communale de gestion des déchets. Il propose également des actions en faveur du

développement durable et est en relation directe avec les partenaires en charge de la sécurité sur la commune tels que la police municipale et cantonale, ainsi que la société Python Sécurité SA.

Enfin, le service des bâtiments gère la maintenance et l'entretien du patrimoine communal, des bâtiments scolaires, des salles et des parkings. En plus de l'entretien, l'équipe des bâtiments procède aux réparations courantes et supervise l'intervention des entreprises pour les travaux de plus grande envergure.

Que ce soit pour l'aspect logistique ou technique, l'ensemble des services présentés sont sollicités lors des diverses manifestations communales. ■



L'ÉTAT CIVIL SE DÉVOILE

Quand on pense état civil on pense mariage ! Il est vrai que cet aspect de notre profession est important mais il ne représente que la partie visible de l'iceberg.

La profession d'officier de l'état civil a subi de nombreuses modifications depuis le 19ème siècle. En 1876, l'état civil n'existait pas et la tâche de la tenue des registres des naissances, mariages et décès incombait aux autorités ecclésiastiques. Depuis, la charge des officiers s'est étoffée notamment avec l'introduction du registre des familles et l'ajout fréquent de nouvelles compétences attribuées aux offices de l'état civil telles que les reprises du nom de célibataire, les reconnaissances en paternité, l'inscription d'un mandat pour cause d'incapacité et les changements de sexe.

Le quotidien des officiers de l'état civil est varié et appelle de nombreux contacts avec des autorités suisses, des représentations diplomatiques, des études de notaires et d'avocats ou des généalogistes. Nous sommes très fréquemment amenés à étudier des dossiers impliquant des règles de droit étranger.

Notre profession se modernise et depuis 2005 la tenue des registres est informatisée, ce qui a impliqué de nombreux changements dans les offices de l'état civil, notamment le regroupement sous forme d'arrondissement.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, notre arrondissement de l'état civil, sis à Pregny-Chambésy, regroupe sept Communes de la rive droite du lac, Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Le Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. Ce qui représente un bassin de population de plus de 38 000 personnes.

L'arrondissement de l'état civil rive droite du lac se compose d'une responsable et de deux officiers de l'état civil.

Dans un souci de modernité et d'accessibilité, nous avons mis en place un site internet permettant de trouver un grand nombre d'informations sur nos prestations, de commander des documents d'état civil en ligne et grande nouveauté depuis 2022 : la visite virtuelle des salles de cérémonies.

Nous répondons très volontiers à vos questions par courriel ou par téléphone durant nos heures d'ouverture.

Réjane Anklin, responsable

Informations

Lundi-vendredi : 8h -12h et 14h-17h

Mercredi : 8h-16h (non-stop)

T 022 758 03 20

etacivil@pregny-chambesy.ch ■

BELLEVUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La Commune de Bellevue est présente sur les réseaux sociaux pour informer les habitants sur les prestations communales, les événements à venir ou encore les travaux en cours sur le territoire communal.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook  @1293Bellevue et Instagram  @commune_de_bellevue pour suivre l'actualité communale ! ■

NOUVELLEMENT INSTALLÉ À BELLEVUE ?

Si vous avez emménagé dernièrement à Bellevue, nous vous rappelons que les personnes de nationalité suisse doivent annoncer leur changement d'adresse à la réception de la mairie pendant les heures d'ouverture ou à l'office cantonal de la population et des migrations. Les personnes de nationalité étrangère sont quant à elles tenues de communiquer leur changement d'adresse directement à l'office cantonal de la population et des migrations. ■

Technique, bâtiments et services extérieurs

TRAVAUX EN COURS

EXTENSION DU PARKING GITANA

Les travaux d'extension du parking souterrain Gitana ont débuté en février dernier avec l'abattage des arbres et la déviation d'un collecteur. Les travaux de terrassement ont commencé début juin. D'une durée estimée à un an, l'agrandissement du parking aboutira à la création de 80 places de stationnement supplémentaires en sous-sol. Les accès et la circulation interne sont repensés avec l'utilisation de la rampe existante uniquement pour la sortie, tandis qu'une nouvelle rampe pour l'entrée du parking sera créée à proximité du bâtiment de la mairie.

Une sortie de secours, reprenant le langage de l'extension, sera aménagée dans le parc des Aiglettes.

Ce chantier prévoit aussi l'extension du bâtiment de l'école existant (6-8 chemin des Aiglons) pour accueillir un pôle administratif. Il sera notamment composé du secrétariat, du bureau du directeur et d'une salle polyvalente. D'ailleurs, une liaison intérieure est prévue, moyennant l'ajout d'un



escalier, pour accéder à la salle La Cale au sous-sol.

L'étape finale consiste en le réaménagement complet de la place du village, avec la création d'un espace de vie et de promenade, l'installation de mobilier urbain et de jeux d'eau. Ce réaménagement a notamment pour objectif de valoriser une place publique et les espaces verts au centre du village, dont le jardin des senteurs. ■

MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Le jeudi 4 mai dernier, Anne-Catherine Hurny, conseillère administrative en charge de l'aménagement du territoire et Marco Weil, membre du bureau d'urbanisme urbaplan, ont présenté aux habitants la mise à jour du plan directeur communal (PDCom).

Le plan directeur communal définit le développement de la commune dans les dix à quinze années à venir dans différents domaines tels que l'habitat, la mobilité, l'environnement, l'aménagement ou encore les logements.

Adopté en 2019 par le Conseil municipal, ainsi que le Conseil d'Etat, le PDCom a fait l'objet d'une révision en matière de sa stratégie de densification de la zone 5, dite zone villa, pour répondre aux impératifs du canton.

Tout en prenant en compte ces impératifs, la Commune souhaite préserver le caractère périurbain et résidentiel de Bellevue, tout en favorisant la mobilité douce et en valorisant les zones à bâtir.

Pour donner suite à la séance publique, le PDCom a fait l'objet d'une enquête publique. Les observations émises ont été transmises au canton pour examen. ■

AMÉNAGEMENT D'UN PARC AUX-FOLIES

Les habitants peuvent désormais profiter d'un tout nouveau parc convivial dans le quartier Aux-Folies. Il est équipé de mobilier urbain, de jeux pour enfants et d'une petite place, le tout entouré de différents arbres et arbustes. ■



CONSTRUCTION DE L'AUBERGE ET DU BÂTIMENT COMMUNAL

La construction de la future auberge, ainsi que du bâtiment communal, se poursuit à Port-Gitana. Les travaux spéciaux, dont la mise en place de palplanches, sont désormais terminés. Place désormais aux travaux de bétonnage, avec la réalisation des sous-sols. ■

NOUVELLE ÉTAPE POUR LE CHANTIER DE LA ROUTE DE LAUSANNE

INVITATION À UNE SÉANCE D'INFORMATION



RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LAUSANNE (BELLEVUE/GENTHOD)

Le chantier de requalification de la route de Lausanne atteint la troisième et dernière étape, avec la mise en sens unique de cet axe en août prochain.

La circulation sera maintenue à sens unique en direction de Versoix. Des déviations seront mises en place pour les véhicules se déplaçant en direction de Genève, à savoir :

- **Trafic depuis Versoix en direction de Genève** : déviation par les routes des Fayards, Vireloup et Colovrex
- **Tarif local** : déviation par les routes de Collex et Valavran et le chemin des Tuileries
- **Ligne TPG 52 en direction de Genthod Les Hauts** : itinéraire maintenu
- **Ligne TPG 52 en direction de Bois Chatton** : ligne déviée par la route de Valavran, les arrêts Bellevue-Mairie, Bellevue-Mollies, Les Tuileries-Gare et Roselière ne seront pas desservis.

Des mesures seront prises pour éviter le trafic de transit dans les quartiers résidentiels Mojonne et Chênaie.

Afin de présenter les impact du chantier sur la mobilité, une séance publique est prévue le mercredi 7 juin à 20h à la salle communale.

Ce chantier est de compétence cantonale. Pour toute question, GE-TRANSPORTS est à votre service par téléphone au 022 546 87 00 ou par courriel sur ge-transport@etat.ge.ch. Retrouvez également le blog de l'Etat consacré au réaménagement de la route sur www.ge.ch/blog/traversee-bellevue ■

TRAVAUX D'ENTRETIEN AU CIMETIÈRE

Dans le courant du mois d'avril, le cimetière a connu des travaux d'entretien dans les zones ne disposant pas de pierres tombales. ■



CARREFOUR COLLEX-VALAVRAN

Étant donné que le tracé de la ligne TPG 52 a été modifié et que la configuration du carrefour, entre les routes de Collex et Valavran, avec des STOPS n'a pas permis d'améliorer la sécurité et la visibilité des usagers de la route, l'office cantonal des transports a donné son accord pour réintroduire un giratoire à ce carrefour. Pour mémoire, ce giratoire avait été supprimé à fin 2018.

Cependant, des mesures de circulation provisoire, liées au réaménagement actuel de la route de Lausanne, impacteront le carrefour en question jusqu'en juillet 2024. Le rétablissement du giratoire ne pourra ainsi se faire qu'à l'issue des travaux de la traversée de Bellevue. ■

GRANDE TRANSFORMATION EN VUE POUR LE SITE DU VENGERON

Comme évoqué dans l'éditorial, le site du Vengeron s'apprête à vivre une grande transformation, avec la création d'une plage en gravier naturelle, d'un espace portuaire pour des entreprises lacustres, avec un port professionnel et une zone industrielle et artisanale, la mise à disposition d'infrastructures nautiques et l'aménagement de deux îles.

Piloté et mené par le canton, ce projet conséquent verra de multiples bénéficiaires. Parmi eux, nous pouvons d'emblée citer les baigneurs puisque le site, doté d'une plage, sera plus accueillant et propice à la baignade contrairement aux enrochements actuels. En déplaçant une partie de leurs activités de la rive gauche, actuellement sur les quais en aval du Jet d'eau, les entreprises qui travaillent

sur le lac profiteront également de plus de place dans les futures installations. Les quais seront ainsi libérés et retrouveront leur usage principal dédié à la promenade. Enfin, l'aménagement du Vengeron prend également en compte l'environnement puisque la végétation sur les îles favorisera la biodiversité.

Rappelons que le site du Vengeron se trouve à cheval sur les Communes de Bellevue et Pregny-Chambésy. Les autorités communales de Bellevue sont satisfaites de la qualité des échanges et de la collaboration avec le service cantonal du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche.

Le début des travaux est prévu pour le premier semestre 2024. Les baigneurs, quant à eux, pourront profiter du lieu avec les pieds dans l'eau à la belle saison 2026. ■



CONSULTER LE TEMPS À LA PLAGE DU VENGERON

Un petit coup d'œil sur le temps au Vengeron avant de faire un petit saut dans le lac ? Avec vengeron.net c'est possible !

Vengeron.net est une association à but non lucratif qui propose librement des données météorologiques et des images en temps réel à partir d'une station située sur la plage du Vengeron. Prévisions, météo 24/24h, webcam à 360 degrés, les usagers auront toutes les informations en temps et en heure pour préparer leur sortie et/ou baignade !

Site internet : vengeron.net
Page facebook : [Vengeron.net](https://www.facebook.com/Vengeron.net) ■

QUELLE RESEMBLANCE !



Ce bassin, présenté dans l'article « Letter from Israel » de Sarah Toth Stub sur archaeology.org, ressemble drôlement au rond dans l'eau de Port-Gitana.

Pour la petite anecdote, ce bassin a été construit à l'époque romaine dans la ville de Tel Shikmona, en Israël, pour vraisemblablement piéger des murex, utilisés ensuite dans la création de teinture. ■

Développement durable et déchets

RÉDUCTION DES DÉCHETS ET GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En 2023, la rubrique développement durable et déchets met l'accent sur des actions simples et efficaces pour réduire ses déchets et prévenir le gaspillage alimentaire.

Acheter en vrac



En Suisse, environ 300 kg/personne d'aliments finissent à la poubelle chaque année. Ce gaspillage alimentaire se produit tout au long de la chaîne d'approvisionnement, soit depuis la production agricole jusqu'à la distribution. Autrement dit, 30% des aliments achetés finissent à la poubelle.

Pour en diminuer la quantité, nous vous suggérons d'acheter en vrac. Aujourd'hui, il n'est plus forcément nécessaire de se rendre dans une épicerie, les grandes surfaces proposent également de plus en plus une partie de leur gamme en vrac. L'avantage est double, vous pouvez acheter uniquement la quantité nécessaire et vous évitez les emballages plastiques.

Les emballages des denrées alimentaires constituent également une source importante de déchets.

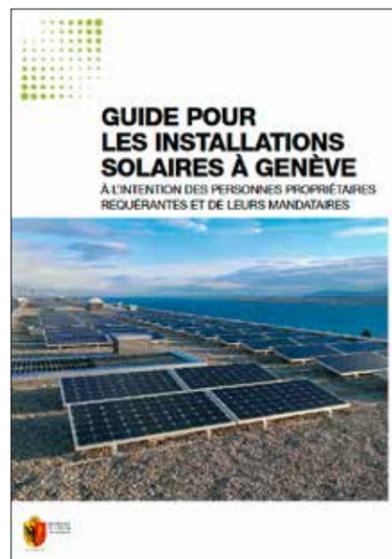
Plus d'informations sur : www.ge.ch/dossier/alimentation-durable-geneve ■

FAIRE LE PAS VERS L'ÉNERGIE SOLAIRE

L'Etat de Genève a édité un nouveau guide pour les installations solaires à Genève, disponible sous www.ge.ch/document/energie-guide-installations-solaires-geneve. Ce guide donne des indications sur les démarches à réaliser pour les projets d'installation de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques. Il précise également quelles sont les installations soumises à une procédure simplifiée ou une procédure d'autorisation.

Élément important pour les propriétaires de Bellevue : le Grand Conseil a modifié plusieurs lois en 2022, afin de permettre une simplification des procédures pour l'installation de panneaux solaires dans des zones 4B protégées ou dans le périmètre protégé des rives du lac.

La Commune encourage ses résidents à étudier toutes les possibilités de rénovation des bâtiments, de changement de l'agent énergétique ou d'installation de panneaux solaires. ■



CONSTRUCTION D'UN ÉCOPOINT À LA CHÊNAIE

Un nouvel écopoint a été aménagé dans le secteur de la Chênaie, à hauteur du numéro 113. Doté de six bennes enterrées (ordures ménagères, papier/carton, PET, aluminium-fer blanc et déchets de cuisine), cet écopoint se substitue aux conteneurs à roulettes. ■

ACTIONS SIG-ECO21, UNE COMMUNE ENGAGÉE

Dans le cadre du programme SIG-éco21, le service du développement durable a déployé diverses actions pour sensibiliser les habitants aux économies d'énergie telles que les visites-villas, les actions écologiques et nouvelles lumières. En 2023, des actions de sensibilisation au tri des déchets sur différents écopoints communaux seront mises en place.

D'une manière générale, la Commune relaie également des projets portés par SIG ou l'Etat de Genève dans le domaine énergétique. Des études pour le changement de l'agent énergétique des bâtiments au centre du village et pour la rénovation de certains bâtiments communaux sont en cours. ■

Culture et loisirs

NEOLITHICA (LE GRAND SECRET) UNE PIÈCE DE THÉÂTRE EN PLEIN AIR

Et si le terrain de basket devenait une scène le temps d'un soir ? **Le jeudi 6 juillet à 19h**, ne manquez pas d'assister à la pièce de théâtre Neolithica (Le Grand Secret). Spectacle gratuit, dès 10 ans.

Avec Barbara Baker, Jean-Alexandre Blanchet, David Casada, Charlotte Filou et Marie Ruchat.

Sur les traces du vivre ensemble

Proposée par le Théâtre de Carouge et mise en scène par Dominique Ziegler, cette pièce de théâtre itinérante a pour objectif de raconter de manière ludique et accessible les grands bouleversements qui ont mené l'humanité à notre société actuelle et qui remontent aux temps néolithiques.



CINÉ GITANA

Cet été, Ciné Gitana aura lieu du **lundi 14 au samedi 19 août** soit quelques jours de plus que les autres années, afin de proposer un seul film par soir mais sur une durée plus longue.

L'édition 2023 rime avec cinéma en famille ! Des films tout public seront gratuitement diffusés en dessous de la buvette Gitana. Diverses animations thématiques sont également prévues.

Le programme complet sera dévoilé dans le courant du mois de juillet. ■

Anya, Craor et d'autres jeunes femmes et hommes, chasseurs-cueilleurs, s'arrêtent quelques temps dans une vallée. Au moment de repartir, comme le veut leur mode de vie nomade, une partie du clan s'oppose à la Shaman, conscience spirituelle de la tribu, et décide de rester vivre sur place. La Shaman les avertit que cette décision ferait courir un terrible danger au clan et même à toute l'humanité. Mais Anya et ses amis mettent en minorité la Shaman, qui quitte le clan et va poursuivre sa vie nomade de son côté. Après l'euphorie première, le clan va être confronté aux premiers problèmes suscités par leur nouveau mode de vie sédentaire. ■

PARTEZ SUR LES PAS DES HUGUENOTS ET DES VAUDOIS DU PIÉMONT

Genève est une terre d'accueil de longue date. L'association Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont – Genève (SPHVP-GE) vous propose de mieux connaître les Huguenots et les Vaudois du Piémont qui, pour des raisons religieuses, ont fui leur pays et sont passés par Genève entre les 16ème et 17ème siècle, période marquée par le mouvement religieux de la Réforme.

Une découverte qui allie culture et sport puisqu'elle vous invite à une marche de 56 kms à travers les terres genevoises et le canton de Vaud. Tout au long du chemin, des panneaux historiques vous renseigneront sur l'héritage huguenot et vaudois du piémont. Un chemin de mémoire qui rend hommage aux milliers de personnes qui l'ont emprunté, ainsi qu'à des personnalités clés de la Réforme qui ont contribué au développement de Genève.

D'ailleurs, vous l'aurez peut-être déjà remarqué, un panneau se trouve sur le territoire communal, plus précisément sur le chemin de la Glaise. Offert à l'association SPHVP-Ge par la Commune, ce panneau a été inauguré en novembre dernier.

Retrouvez toutes les informations concernant ce chemin sur le site www.via-huguenots-geneve.ch. ■



NOUVELLE SAISON POUR SPORT À GITANA ET URBAN TRAINING

Sport à Gitana revient cet été avec un programme d'activités sportives conçu pour tous les âges et tous les niveaux de condition physique. Une grande variété d'activités seront proposées pour répondre à vos besoins et vos objectifs **tous les matins en semaine pendant les mois de juillet et août à la plage Gitana.**

Le lundi à 9h45, rejoignez le « circuit training », un enchaînement d'exercices pour muscler l'ensemble du corps. Les personnes âgées et les femmes enceintes pourront opter le mardi à 9h pour des séances de gym douce pour rester en forme avec des exercices adaptés. Pour les amateurs de pratiques douces, des cours de yoga et de tai-chi sont également au programme le mercredi à 9h. Un cours très prisé des clubs de fitness, le C.A.F., est conçu pour muscler les zones cuisses, abdos et fessiers et se déroulera le jeudi à 9h45.

Si vous cherchez un entraînement plus rythmé, rendez-vous le vendredi à 9h pour un cours de zumba, un excellent moyen de brûler des calories tout en vous amusant en musique.

En outre, l'association Urban Training propose des exercices physiques utilisant l'aménagement urbain comme instrument de musculation le mardi à 18h30. Pour participer à ces cours, il faut vous inscrire au préalable sur leur site internet www.urban-training.ch.

Sport à Gitana est l'occasion idéale pour se remettre en forme, rencontrer de nouvelles personnes et profiter du beau temps estival.

Le programme complet des activités sportives est disponible sur le site internet communal et sera envoyé prochainement en tous-ménages

La Commune remercie chaleureusement les partenaires de Sport à Gitana : Ressource, Urban Training, Espace Santé, Gym Douce, Challenge body Street et I.Kestin. ■

DU JAZZ LES PIEDS DANS L'EAU

Le jeudi 24 août à 20h, le groupe Martine Banoun Quintet se produira en concert à Port-Gitana pour jouer les plus grands standards de jazz. Ce quintet est composé de :

Evaristo Pérez, piano
Jean-Yves Petiot, contrebasse
Luigi La Marca, batterie
Christian Gavillet, saxophone alto et clarinette
Martine Banoun, chant

Des musiciens de grandes expériences que nous nous réjouissons d'écouter sur un transat au bord du lac.

De plus amples informations suivront dans le courant de l'été. ■

LE 1^{ER} AOÛT SE FÊTERA À GENTHOD

Chaque année, la fête nationale suisse est célébrée avec ferveur dans tout le pays. En 2023, la Commune de Genthod est chargée d'organiser la fête, en vertu de l'accord conclu avec Bellevue pour alterner l'organisation de l'évènement.

Les préparatifs vont bon train pour accueillir les Genthousiens et les Bellevistes ! Le programme complet de la fête nationale suisse à Genthod sera bientôt disponible pour permettre aux habitants de ne rien manquer des animations proposées. ■



PROMOTIONS 2023

Le vendredi 30 juin, rendez-vous dès 18h pour la fête des promotions et célébrer ainsi la fin de l'année scolaire !

Les festivités débuteront par un cortège mené par Tiim-Bandi, un groupe musical local connu pour ses rythmes envoûtants et ses performances énergiques. Les enfants de la garderie Les Ticoquins, ainsi que les grands de la crèche Les 4 Saisons et les 365 élèves de l'école, défilent dans les rues de la commune, accompagnés de leurs enseignants.

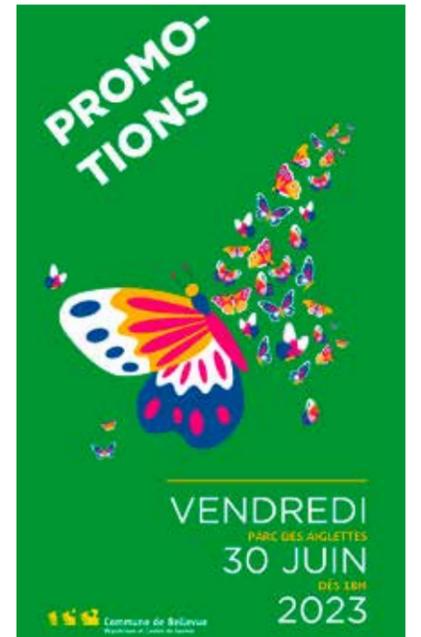
Après le cortège, les élèves et leurs familles seront invités dans la salle communale pour une partie officielle

et saluer les élèves de 8P qui quitteront l'école pour rejoindre le cycle d'orientation.

Le soir, c'est le groupe Rock'n CO qui jouera sous le préau couvert pour faire danser tout le monde jusqu'au bout de la nuit.

Des animations seront prévues dans tout le périmètre de l'école, jusque derrière le bâtiment parascolaire, puisque le parc des Aiglettes est encombré de travaux.

La Commune tient à remercier chaleureusement les enseignants, les sapeurs-pompiers et les associations communales pour leur contribution à la réussite de cette fête. ■



BELLEVUE A FAIT LA FÊTE LE SAMEDI 13 MAI

La fête villageoise de Bellevue était une journée de rencontres et de découvertes. Le samedi 13 mai dernier, le Centre sportif de la Vigne Blanche a accueilli de nombreux visiteurs venus profiter des animations proposées tout au long de la journée.

Dès 15h, les visiteurs ont participé à des concours de pétanque et de ping-pong, qui ont vu s'affronter des joueurs de tous âges et de tous niveaux. Un concours de jeux de sable était également organisé pour les plus jeunes.

Dans le petit bois, nous retrouvons les associations communales. Certaines associations proposaient des ateliers découvertes pour les petits et les grands, d'autres avaient prévu des démonstrations. C'était une belle occasion pour les associations d'inviter les habitants à s'engager dans la vie communale. Un grand merci pour leur participation et leur enthousiasme.

Les visiteurs ont également pu profiter de conseils workout, d'essais de vélos électriques, ainsi que de petites réparations/révisions sur leurs propres vélos. Des conseils pour réduire la production de déchets et adopter des pratiques éco-responsables étaient donnés sur place. Des stands de restauration étaient également présents pour offrir une pause gourmande au public.

Enfin, la soirée s'est achevée en beauté avec un concert du groupe Time Machine et ses mélodies disco et funk.



Au-delà des animations et des activités proposées, la fête villageoise a été avant tout l'occasion pour les habitants de se retrouver, de rencontrer de nouveaux voisins et de tisser des liens dans une ambiance festive et conviviale.

La Commune remercie chaleureusement toutes les personnes, les associations et les partenaires qui ont contribué à l'organisation de cette belle fête! ■



Social et jeunesse

ÊTRE SENIOR À BELLEVUE



Plus de 450 seniors vivent à Bellevue. Soucieuse de leur bien-être, la Commune de Bellevue propose tout au long de l'année des prestations à leur attention, afin d'entretenir le lien social et répondre à leurs besoins.

Se rassembler

D'un point de vue événementiel, la sortie annuelle des aînés est un rendez-vous très apprécié. Elle est généralement organisée au printemps ou à la fin de l'été. Cette sortie propose une visite culturelle et récréative, suivie

d'un repas. L'an dernier, les seniors ont profité d'une belle croisière sur le lac sur l'un des bateaux de la CGN. Cette année, une autre activité se prépare début septembre. Autre événement clé : la fondue des aînés qui se déroule au mois de novembre dans la salle communale, la fondue étant concoctée par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Bellevue. En collaboration avec Palexpo, la Commune propose également aux seniors une journée gratuite aux Automnales.

Être écouté et informé

Le service social est à l'écoute des habitants bellevistes et notamment de ses seniors pour les accompagner dans leurs démarches administratives ou les informer sur les prestations sociales. Chaque premier mardi du mois, une sortie à Balexert est gratuitement organisée, afin que les personnes non véhiculées puissent effectuer quelques emplettes ou simplement prendre un café. Les assistantes sociales de Bellevue et Genthod, Mesdames Picard-Flumet et Kolly, accompagnent les participants tout au long de ces sorties.

Bouger pour garder la forme

Il est bien connu que le sport est bon pour la santé et le moral. En été, des activités sportives, ouvertes à tous, sont gratuitement proposées à Port-Gitana. Qui plus est, des associations communales, telles que la Société féminine de gymnastique de Genthod-Bellevue ou Gym douce, proposent tout au long de l'année des cours de gymnastique pour garder la forme.

Levée des déchets à domicile

Un appel aux personnes intéressées a été lancé en mars dernier pour le développement d'un service de levée des déchets à domicile. Cette prestation s'adresserait aux seniors et à toute personne à mobilité réduite dans l'incapacité de se rendre sur l'un des écopoints. Le ramassage des déchets se ferait à l'aide d'un vélo pourvu d'une remorque. En cas d'intérêt, merci de vous annoncer auprès de l'administration communale par téléphone au 022 959 88 20 ou par courriel sur dd@mairie-bellevue.ch. ■



En bref, le Passeport Vacances c'est :

- Pour les enfants nés entre 2008 et 2013
- 80.-CHF pour 15 activités maximum
- Plus de 100 activités à choix
- Transports hors canton en train CFF et minibus inclus dans le passeport
- Tickets TPG à la charge des parents pour déplacements dans le canton de Genève ■

PASSEPORT VACANCES 45ÈME ÉDITION

Le Passeport Vacances propose une grande variété d'activités dans la région de Genève du 3 au 28 juillet. Il vise à offrir des vacances très abordables tout en favorisant l'autonomie des enfants âgés de 10 à 15 ans en les invitant à concevoir leur propre programme par une sélection d'activités de leur choix. Le programme, sans cesse renouvelé, se construit chaque année grâce à une collaboration efficace entre les secteurs public et privé (communes, entreprises, associations), ainsi que divers groupements qui souhaitent partager leur savoir.

PROMOTIONS CITOYENNES

Le 3 mai dernier, le Conseil administratif, les directeurs, ainsi que les présidentes du Conseil municipal et de la commission sociale se sont retrouvés avec les jeunes bellevistes devenus fraîchement majeurs pour jouer au bowling de Balexert et déguster une bonne pizza. Une dizaine de jeunes étaient présents et ont passé une agréable soirée. ■

Informations pratiques

MÉDAILLES 2023

Tous les chiens âgés de plus de 6 mois et domiciliés dans le canton de Genève doivent être porteurs de la marque de contrôle officielle (médaille) dès le 1er avril de l'année en cours. Vous n'avez pas encore acquis la médaille pour votre chien ? Pas de souci, vous pouvez l'obtenir à la réception de la mairie.

Comment l'obtenir ?

Les documents suivants doivent être présentés en réception :

- L'attestation d'assurance responsabilité civile pour détenteur de chien de l'année en cours,
- Le carnet de vaccination avec une vaccination contre la rage valide,
- La preuve de l'enregistrement du chien auprès de la banque de données AMICUS.

Un émolument communal de 10.-CHF sera perçu.

Exigences AMICUS

Les nouveaux propriétaires de chien doivent se présenter à la réception pour obtenir un identifiant AMICUS. Cet identifiant doit être transmis au vétérinaire traitant en Suisse qui enregistrera le chien dans la banque de données AMICUS. Tout changement d'adresse et/ou de détenteur, ainsi que le décès du chien, sont à communiquer à AMICUS dans les meilleurs délais.

Le paiement de l'impôt sur les chiens, envoyé par bordereau par le département des finances, ne dispense pas de l'acquisition de la médaille. ■

CONSEILS PRATIQUES SUR LA DÉTENTION DES POULES

En Suisse, on estime que 70 000 ménages détiennent des poules à titre privé dans leur jardin. L'office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires a ainsi édité une brochure à l'attention des détenteurs de poules prodiguant des conseils sur l'alimentation, les enclos adaptés à leurs besoins et leur santé d'une manière générale. En cas d'intérêt, des exemplaires papier sont disponibles à la réception de la mairie. ■



LE MOT DU JOUR

La circulation liée au trafic individuel motorisé est souvent dense au centre du village, en particulier aux heures de pointe, en lien avec la dépose des enfants à l'école ou à la crèche. Dans la mesure du possible, la Commune invite les parents à privilégier la mobilité douce pour leurs déplacements. ■

HORAIRE RÉDUIT DE LA RÉCEPTION

Cet été, du 3 juillet au 18 août, la réception de la mairie fermera ses portes le jeudi à 18h au lieu de 19h. Des rendez-vous individuels exceptionnels pourront être fixés pour les personnes ne pouvant pas venir le jeudi avant 18h. Pour ce faire, merci d'adresser une demande par courriel sur info@mairie-bellevue.ch ou par téléphone au 022 959 88 20. ■

RÉOUVERTURE DU RESTAURANT DU STADE MARC BURDET

Une toute nouvelle équipe a repris le restaurant du stade Marc Burdet dont l'ouverture est prévue début juin. La buvette est en service depuis mi-mai pour le plus grand plaisir des amateurs du ballon rond. Plein succès à l'équipe ! ■



Agenda

JUIN

- Mercredi 7 : Soirée publique réaménagement de la route de Lausanne, salle communale, 20h.
08-25.06 Pianos égarés à Port-Gitana.
Dimanche 18 Votations populaires, local de vote, dès 10h.
Vendredi 30 Promotions scolaires.

JUILLET

- Juillet-août : Sport à Gitana.
Jeudi 6 : Pièce de théâtre Neolithica (Le Grand Secret), terrain de basket de l'école, 19h.

AOÛT

- Juillet-août : Sport à Gitana.
14-19.08 : Ciné Gitana.
Jeudi 24: Concert de jazz, Port-Gitana, 20h.

Mairie de Bellevue

Route de Lausanne 329

1293 Bellevue

T 022 959 88 20

info@mairie-bellevue.ch

www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture

de la réception

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30

Mercredi de 9h à 13h

Jeudi de 13h30 à 19h

Vendredi fermé

Le journal communal est préparé et édité par la Commune de Bellevue.

Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

La rédaction invite les associations

communales qui souhaiteraient publier des informations dans le journal à transmettre leurs textes d'ici le vendredi 28 juillet à l'adresse :
info@mairie-bellevue.ch.

Copyright photos/illustrations :

Commune de Bellevue/Alain Grosclaude, Fabio Chironi, Thomas Félix, David Wagnières et Magali Girardin, SPHVP-GE, urbaplan, Cédric Vincensini et Etat de Genève.

Mise en page et impression :

Imprimerie du Cachot

Imprimé en Suisse à 1'720 exemplaires sur du papier 100% recyclé